



# ANTI VERDISSURES DÉCONTAMINANT

## —

### SOLUTION EXTÉRIEURE

#### PROPRIÉTÉS

- Compatible avec tous les supports peints ou non.
- Recouvrable par tout type de peinture.
- Formule invisible qui ne change pas l'aspect d'origine du support.

#### DESCRIPTION

ANTI VERDISSURES DÉCONTAMINANT agit contre les verdissures, algues, moisissures, lichens et champignons. Il est compatible avec les supports peints ou non peints, ciment, béton, parpaing, terre cuite, pierre, ardoise, carrelage, fer, polycarbonates et PVC extérieurs.

| <b>FINITION</b> | <b>FORMAT</b> | <b>USAGE</b> |
|-----------------|---------------|--------------|
| NC              | 6L / 20L      | Extérieur    |

Édité le 12/06/2024

#### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

|                               |   |
|-------------------------------|---|
| <b>Solvant</b>                | Eau   |
| <b>Densité à 25°C</b>         | 1.0 ± 0.05  |
| <b>Point éclair</b>           | Non classé inflammable  |
| <b>pH</b>                     | 7 - 8   |
| <b>Supports d'application</b> | Ciment, béton, parpaing, terre cuite, pierre, ardoise, carrelage, fer, polycarbonates, PVC                            |
| <b>Rendement</b>              | 3 à 5 m <sup>2</sup> au litre selon la contamination du support   |
| <b>Séchage</b>                | 7 jours avant rinçage ou sans rinçage   |
| <b>Matériel d'application</b> | Pulvérisateur, brosse, balai  |
| <b>Nettoyage des outils</b>   | Immédiatement à l'eau savonneuse  |
| <b>Dilution</b>               | Ne pas diluer   |
| <b>Stockage</b>               | Minimum 2 ans en emballage hermétique d'origine.<br>Conserver le produit à l'abri du gel et des températures élevées. |

## RECOMMANDATIONS

- Choisir une journée sans vent. Retarder l'application en cas de risque de pluie dans les 24 heures car l'effet risque d'être atténué et un second traitement pourrait alors être nécessaire.
- Ne pas appliquer en plein soleil, par temps de gel ou sur supports gelés, par temps pluvieux, humide ou par vent fort. Les meilleurs résultats sont obtenus au printemps et en été.
- Par temps très froid, les résultats sont moins spectaculaires.
- L'action du produit sera efficace et visible après quelques jours.
- Température d'application : 10°C à 25°C.
- Protégez la végétation environnant la surface à traiter.
- Éviter le ruissellement du traitement vers les bassins et les cuves à eau.
- Bien refermer le bidon après utilisation et conserver dans un endroit frais et sec. Crain le gel au stockage.

## APPLICATION

- Brosser ou gratter si nécessaire les verdissements ou lichens restant apparents pour supprimer leur partie visible ou nettoyez la surface à traiter à l'aide d'un nettoyeur haute pression.
- Appliquez ANTI VERDISSURES DÉCONTAMINANT non dilué sur le support, par badigeonnage ou pulvérisation, à la brosse, au balai ou au pulvérisateur en cherchant à bien imprégner les verdissements. Insister sur les zones contaminées, mais ne négliger pas le reste de la surface du support.
- Il est préférable de ne pas rincer. Toutefois, s'il n'y a pas eu de pluies dans les 7 jours après application, il est possible de procéder à un rinçage à l'eau sans pression ni action mécanique pour faciliter l'élimination des germes et racine morte hors du support.
- En cas de traitement avant peinture, laissez agir **au minimum 48 heures** procéder à l'élimination TOTALE des germes résiduels par grattage et/ou brossage puis laisser sécher 48 heures encore avant d'appliquer votre peinture (séchage 7 jours si rinçage au jet haute pression).

## SÉCURITÉ

UTILISATION : TP2 et TP10

Substance active : composés de l'ion ammonium quaternaire, benzyl en C12-C16, alkyldiméthyles, chlorures : 24.5 g/kg (CAS 68424-85-1)

N° enregistrement à l'inventaire biocide : 74002.

Type de préparation : liquide.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Conserver hors de la portée des enfants.

Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Contribuez à préserver l'environnement en ne jetant pas les résidus à l'égout et éliminer le contenu/récipient dans une déchetterie. Ne pas abandonner dans la nature.

Délai d'apparition de l'effet biocide : quelques jours.

Durée d'action de l'effet biocide et intervalle à respecter entre les applications : 6 mois.

Consulter la fiche de données de sécurité, disponible sur notre site.

La présente fiche descriptive annule et remplace toute fiche antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles. Toutefois, ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Les informations exposées ci-contre sont données à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité du fabricant, l'application des produits n'étant pas faite sous son contrôle. Date d'édition : 12/06/2024.

Oxi est une marque



Retrouvez toutes nos solutions sur

**oxi-peintures.com**

Notre département technique  
répond à vos questions au

**+33 (0)1 60 86 48 70**

DURIEU S.A.  
91070 Bondoufle - France

Tél. : +33 (0)1 60 86 48 70  
Fax : +33 (0)1 60 86 84 84